



ESTER Technopole, Avenue d'Ester, Limoges



Photovoltaïque en autoconsommation à vos marques, prêts, produisez !



26 avril 2023
8h30 - 12h30

Limoges

Organisé par



Avec le soutien de:



En partenariat avec :



Rejoignez l'ATEE
en scannant ce code



Commune d'Ambazac

Nord-est de Limoges (18km)

5700 Habitants

Communauté de commune ELAN

EL Smartgrid

Maitrise d'œuvre photovoltaïque en autoconsommation avec stockage et pilotage de l'énergie

el | Smartgrid



Commune d'Ambazac

Une commune à forte sensibilité environnementale:

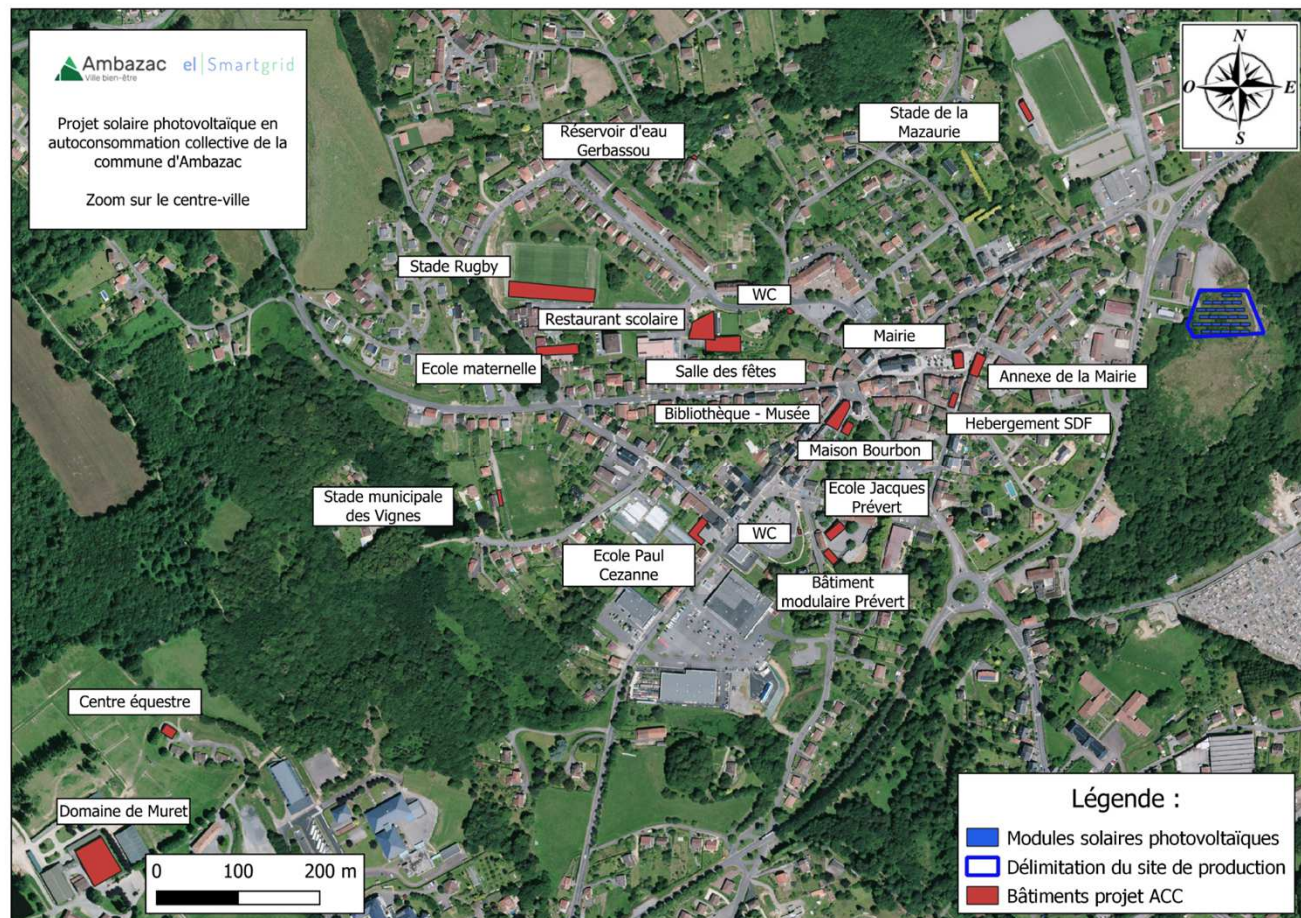
- 2016: BEGES volontaire.
- 2018: Label ville sans pesticides.
- 2019: Renouvellement BEGES volontaire.
- 2020: 2^{ème} Adjoint au Maire en charge de « Environnement et Développement Durable »
- 2021: Installation d'un pavillon de compostage pour les déchets organiques de la cantine scolaire, en partenariat avec le SYDED.
- 2021: Extinction de l'éclairage public partiel.
- 2021: Installation de parcelles en éco-pâturages.
- 2023: Installation sur des parcelles communales de maraichers bio qui fourniront la cantine scolaire.
- 2023: Création d'un cheminement doux entre les sites de Muret et l'étang de Jonas.
- 2023 : Extinction total de l'éclairage public de mai à octobre
- 2024: Bilan Carbone® 2023 à réaliser.

A l'initiative de projets de production d'énergie photovoltaïque depuis 2015:

- 2015: Première installation photovoltaïque sur le site de Muret 100 kWc
- 2019: Etude de faisabilité photovoltaïque sur les toitures municipales (cinq bâtiments)
- 2021: Etude de faisabilité d'un projet photovoltaïque en autoconsommation collective
- 2023: Construction d'un parc photovoltaïque de 250 kWc sur l'ancienne décharge
- 2023: Etude de l'extension du parc photovoltaïque pour 2024 (+700 kWc)

Le projet :

- Installation photovoltaïque de 250 kWc au sol sur l'ancienne décharge
- 20 bâtiments communaux consommateurs d'électricité
- Cadre juridique de l'autoconsommation collective

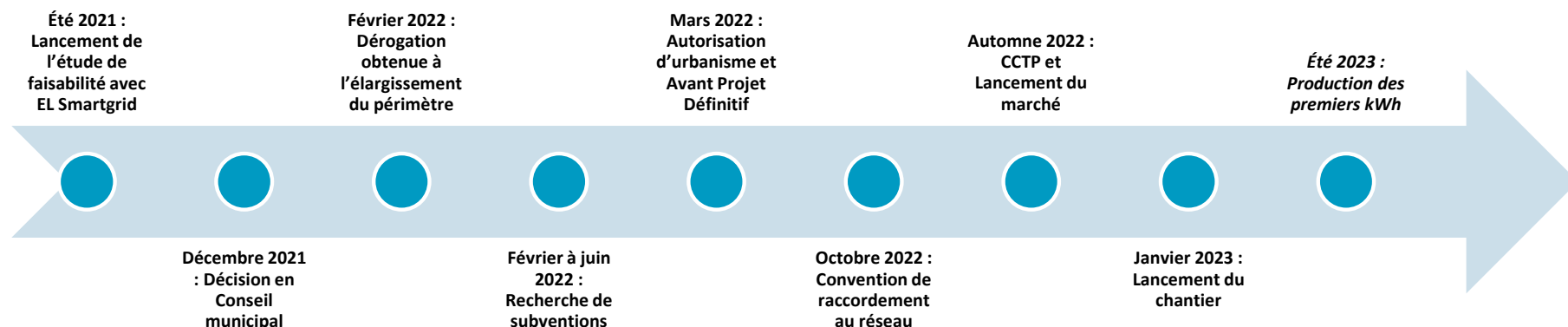


Objectifs du projet :

- Réduire l'impact carbone dû à la consommation énergétique des bâtiments communaux
- Contribuer à la réduction de l'utilisation des énergies fossiles
- Initier le développement des énergies renouvelables à l'échelle communale et intercommunale
- Réduire l'enveloppe financière allouée au fonctionnement énergétique des bâtiments communaux

Challenge : Caractère très innovant du cadre d'autoconsommation collective (notamment au niveau comptable)

Atout : Espace de production dans le bourg sur un terrain inexploitable (ancienne décharge)



Résultats énergétiques attendus :

- Consommation commune = 830 000 kWh
- Production photovoltaïque = 290 000 kWh
- Taux d'autoproduction de la commune = 30%
- Taux d'autoconsommation = 80% (production)

Economie du projet :

Plan de financement :

- Coût d'opération : 513 638 € TTC
- Subventions Etat (DSIL, DETR) : 181 337 €
- Subvention Région Nouvelle-Aquitaine : 54 000 €

Temps de retour projet (sans subvention/sans emprunt) :

- 20 ans avec prix de l'électricité 2022
- 7 ans avec nouveaux tarifs 2023

FUTUR APPROVISIONNEMENT ELECTRICITE

